



Oubli déclaration, qu'est ce que je risque ?

Par **Felinoo17**, le **30/05/2019** à **16:31**

Bonjour alors voia vmon soucis.

J'ai récemment eu un contrôle de CAF et ce qui a gêné le contrôleur c'est le fait que ces deux derniers mois je n'est pas eu de retrait bancaire alors que j'ai bien précisé payer mon loyer en espèces, bien a e via évide j'ai aussi précisé qu'on m'a aidé ces deux derniers mois mais je ne savais que je devais le déclarer ça, sachant que ce n'est pas un salaire et que c'est occasionnel. Qu'est-ce que je risque au final ? Mes droits seront toujours en ma possession ?

Cordialement, Metivier joy